



Siège Social : Brayes, 21 chemin le travers
12300 Saint-Santin

Téléphone : 0565640791
Télécopie : 0565640796
e.mail : sarl.gratacap@orange.fr

SARL au capital de 700 000€
R.C. RODEZ B 394 220 370
Dom. Banc. C.R.C.A. DECAZEVILLE 00032134020
N° siret :394220370 00024
N° TVA intra : FR68394220370

Facture N° FC_046532

DATE	CLIENT	PAGE
30/09/2025	010127	Page 1 / 1

GAEC DE LABRAUGE

LABRAUGE
46270 BAGNAC SUR CELE

REFERENCE	DESIGNATION	Quantité	Prix Brut H.T	Montant H.T	TVA
NF203	Duplicata 2 du 21/10/2025 16:32:33 24.01.03 par SONIA, ZAzX Bon de livraison client : BC_101586 : : 11/09/25				
SERTISSAGE	SERTISSAGE FLEXIBLE HYDRAULIQUE	1	10,50	10,50	8
LEX13	FLEXIBLE HYDRAULIQUE 2T 1/2 DIAM 13 LE M	1,15	8,60	9,89	8
42113MJ10	EMBOUT 42113 MJ 7/8	2	14,10	28,20	8
PDADIVERS	JOINT 60X50X10 Bon de livraison client : BC_101501 : : 13/09/25	1			8
1LUTTOWB	HUILE UTTO WB, LE LITRE Bon de livraison client : BC_102047 : : 29/09/25	2	5,50	11,00	8
MOAGRI	PASSAGE AU TOUR DES 2 SUPPORTS DU ROULEAU DU BROEUR	0,5	46,00	23,00	8

CONDITIONS DE REGLEMENT				BASES HT	% TVA	MT TVA	TOTAL H.T.	
N°	MONTANT	MODE	ECHANCE	8	82,59	20,00%	16,52	82,59
1	99,11	Chèque	30/09/25				TOTAL TVA	16,52
							TOTAL TTC	99,11
							ACOMPTE	0,00
Chèque à réception de facture				NET A PAYER : 99,11 EUR				

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - IBAN : FR76 1120 6000 2900 0321 3402 005 - AGRIFRPP812

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de SARL GRATACAP

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.